



FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

LE BAIN. — PERRUQUES DE FEMMES ET D'ENFANTS.

On peut dire qu'avant la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'usage du bain artificiel, servant à la propreté en toute saison, était inconnu en France pour la généralité de la nation. — Il n'y avait, dans la capitale même, que quelques barbiers-étuvistes, *maîtres-baigneurs*, dont les établissements négligés étaient si mal agencés que le bain sur place ou à domicile était tout à fait discrédité. En 1789, à Paris, le bain simple, dans les établissements publics de formation récente, coûtait encore trois livres.

Il n'existait donc réellement avant cette époque, en fait de bains artificiels, que les bains domestiques établis dans les maisons opulentes. On y déployait un véritable luxe et on leur consacrait toute une série de pièces spéciales. Ces bains, dit l'*Encyclopédie*, sont composés d'un appartement : une antichambre pour tenir les domestiques pendant que le maître est au bain, une chambre à lit pour s'y coucher après le bain, une salle où est placée la baignoire, un cabinet à soupape ou garde-robe, un cabinet de toilette, une étuve pour sécher les linges et chauffer l'eau, un dégagement, etc., enfin, un petit jardin. Ces appartements sont ordinairement décorés de lambris, de peintures, de dorure et de glaces. La baignoire, ajoute encore l'*Encyclopédie*, est une cuve de cuivre rouge, de quatre pieds et demi de longueur, sur deux et demi de largeur, arrondie par les angles et qui a environ vingt-six pouces de hauteur; elle est étamée en dedans pour empêcher le vert-de-gris, et souvent, en dehors, décorée de peintures à l'huile relatives à son usage. Pour plus de propreté et de commodité, l'on pose dedans des linges piqués, des oreillers, etc., les deux robinets sont à droite et à gauche, à l'extrémité. « Ces baignoires sont « ordinairement placées dans des niches et sont couvertes d'un baldaquin ou *impérial* décoré de mousseline, toile « peinte ou perse, comme il s'en voit au château de Saint-Cloud, de Sceaux, etc. »

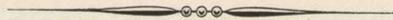
Venons à notre exemple tiré de Freudenberg où l'on retrouve les caractères généraux de la disposition décrite; seulement la baignoire n'est pas la grande cuve de ce qu'on appelait alors le bain général : c'est la baignoire peu profonde de l'immersion partielle, le demi-bain; la cuve à fond arrondi est soutenue dans un bâti de bois monté sur pieds, lequel est le prolongement d'un dossier de sofa capitonné. Le type en avait été donné par Marie-Antoinette, et on appelait ce meuble la baignoire à la *Dauphine*.

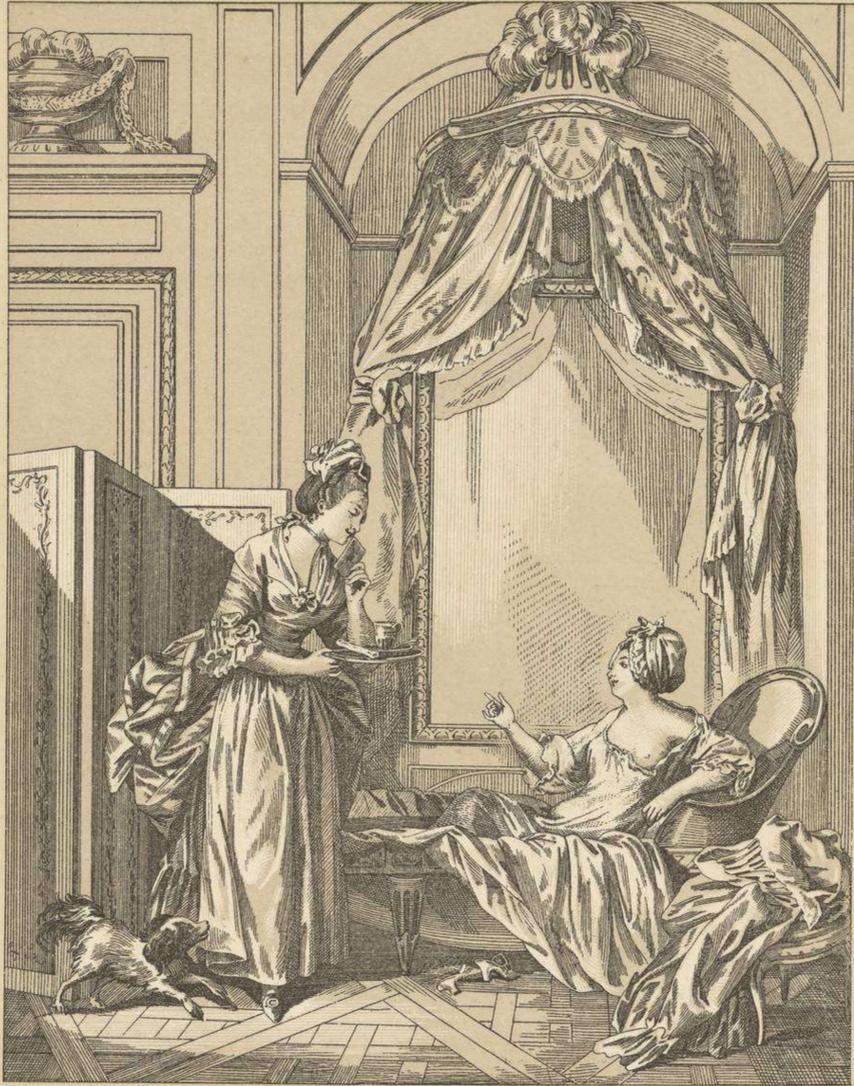
Il est peu probable que cette baignoire ait été conçue pour économiser l'eau simple, elle semble surtout destinée à l'emploi du bain composé. — L'hygiène cosmétique était alors fort variée ; ainsi que le dit l'*Ami des femmes*, Marie de Saint-Ursins, « *l'arsenal des belles est inépuisable* ». On employait le bain de lait, celui des pâtes d'amande, l'eau de *chair*, l'eau de mouton, les pleurs de la vigne, l'eau distillée du miel, de la rose, le suc de melon, le jus laiteux de l'orge encore verte, l'eau de lin, à laquelle on ajoutait par pinte dix gouttes de baume de la Mecque, rendu soluble par un *oleo-saccharum*, ou par une émulsion, ou seulement par un jaune d'œuf. Certes cela n'égale pas les cinq cents ânesses qui suivaient partout l'impératrice Poppée, pour fournir abondamment à ses bains de lait et à ses cosmétiques, mais ces bains recherchés et journaliers devaient encore être fort dispendieux.

La perruque des femmes, appelée communément *chignon* ne remonte guère au-delà de la moitié du XVIII^e siècle. Les hommes portèrent la chevelure artificielle plus d'un siècle, sans que les femmes la leur enviassent ; mais en 1730, elles commencèrent à porter une fausse chevelure qui ne paraissait presque point ; enfin en 1750, elles prirent la perruque complète. C'est le désir de se soustraire au martyre causé par le long temps consacré à la frisure des cheveux naturels qui acheva d'accréditer les perruques. Il y en eut de tant d'espèces qu'il serait fastidieux d'en faire l'énumération. Pour poudrer cette singulière frisure, on ne se contenta pas de la poudre blanche, on en employa aussi de grise, de rousse et de rouge. Les caractères généraux de la coiffure des femmes, avant les hautes perruques empanachées, se retrouvent dans nos exemples gravés en 1776. C'est le *chignon plein*, monté comme la perruque à oreilles des hommes. Les n^{os} 2, 4, 6, ont le toupet de devant disposé en une forme qui lui valut le nom de *croissant*. Cette mode s'alliait avec celle des *favoris de boucles* et des *boudins* qui se posaient derrière les oreilles. Les dames de la cour mettaient quatre ou six de ces boucles de cheveux non crépées, lisses et frisées naturellement. Le point que le toupet fait sur le front s'appelait *physionomie*. Le chignon à la *paresseuse* paraissait être frisé sans l'être et gonflait le moins. Nous reviendrons sur les détails de la perruque féminine et masculine, dont les variétés doivent être familières aux artistes pour qu'ils puissent traiter en toute sûreté les sujets historiques. Les exemples d'enfants sont là pour montrer qu'on emperruquait les jeunes têtes comme les autres.

La poudre à cheveux était un amidon bien passé et bien pulvérisé pour sécher les cheveux et les perruques. C'étaient les *gantiers-parfumeurs* qui la fabriquaient et en faisaient le commerce. On la mélangeait de poudres de senteur, de violette, de Chypre et autres.

La scène du bain est empruntée au peintre Freudenberg. Les coiffures, tirées de la grande édition du Traité de physiognomonie de Lavater, sont probablement de Chocdowiéki.





FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T

